

LE PETIT DROMADAIRE



Communiqué de la Mairie

ABUS DE PROSPECTUS

La prévention et la gestion des déchets doit être une priorité : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable nous informe que :

« La part que représentent les imprimés publicitaires et gratuits au sein de cette masse en constante progression n'est pas anecdotique puisque chaque foyer en reçoit près de 40 kg par an en moyenne. Or, bon nombre d'entre nous ne désirent pas les recevoir. »



Dans ce contexte, chacun a la possibilité de manifester son souhait de ne pas en être destinataire en apposant un autocollant facilement identifiable sur sa boîte aux lettres. Des autocollants sont donc édités à cet effet : il suffirait qu'un million de foyers (5% d'entre eux) fassent ce choix pour économiser 40 000 tonnes de papier chaque année . . . soit 4 fois le poids de la tour Eiffel ».

A Drom, le poids de ces prospectus déposés dans toutes nos boîtes doit représenter 3 tonnes par an . . . dont la plupart finissent dans le conteneur à papier du Point d'Apport Volontaire, faisant tourner le compteur de la T.E.O.M. (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) !

Aussi, si vous souhaitez adhérer à cette démarche ou si vous ne voulez plus être importuné par de la documentation indésirable, vous trouverez, ci-joint, un exemplaire de ces autocollants, que vous pouvez apposer sur votre boîte à lettres.



AVANT PROJET DE CARRIERE

Dans sa séance du 15 juillet, le Conseil Municipal de Drom a été informé d'une pétition de la population s'opposant fermement à l'avant-projet de carrière, émis par l'entreprise Granulats Rhône Alpes (voir le *Petit Dromadaire* N° 31), et demandant à la commune d'y renoncer.

Cette demande est signée par 137 personnes majeures, dont 108 résident en permanence dans la commune, les autres signataires étant des résidents secondaires ou « équivalents » ; 72 % des personnes inscrites sur les listes électorales de Drom ayant participé (89 personnes sur 123).

Les élus ont alors décidé de ne pas commencer le processus d'étude de ce projet avec l'entreprise et les autres partenaires concernés, et de donner une réponse négative au porteur du projet.

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera **fermé** le **mardi 27** juillet et le **vendredi 30** juillet.

MANIFESTATIONS



Le **10 septembre**, à Chavannes sur Suran, sera fêté
le dixième anniversaire de la CCTER
(Communauté de Communes de Treffort en Revermont).
Au programme : musique, démonstration de rock et feu d'artifice.



Le **20 septembre**, reprise du **cinéma** avec *Shrek 2*

Les **25 et 26 septembre**, fête de **Drom**



Le **25 septembre**, épreuves spéciales du 10^{ème} **Rallye du Suran** : premiers départs à 10 H 54, 16 H 21 et 20 H 58. La route des Conches sera fermée à la circulation de 08 H 00 à 23 H 00.

Le **26 septembre**, passage des marcheurs de **Roc et Gravillons** (Côte des Alagniers, et Sur les Chaux)



Le **16 octobre**, passages des coureurs du **Trail de Bourg** (Javernaz – l'Enclos – le Village – les Alagniers)

Le **18 octobre**, cinéma : *Les choristes*.

